



**Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports de l'ARIEGE**

9 avenue de Lérída  
09000 FOIX  
Tél. 05.61.65.71.41 - Fax 05.61.65.59.29  
dd009@jeunesse-sports.gouv.fr

Dossier suivi par :  
Emmanuelle Novoa - 05.61.65.71.42  
Danielle Le Mercier - 05.61.65.71.50

n° 2762 - *dlm*

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL  
FORESTIER ET PASTORAL ORGEIX -  
ORLU  
mairie  
09110 ORLU**

**Récépissé de déclaration n° 092201003  
d'un local hébergeant des mineurs**

**Local**

Dénomination : **REFUGE D'EN BEYS**

**Exploitant**

Identité : **SYNDICAT INTERCOMMUNAL FORESTIER ET PASTORAL ORGEIX - ORLU**

**Implantation**

refuge 09110 ORLU  
Tél : 0561642424

**Caractéristiques local**

Nombre de lits ou capacité de couchage : 70

Date de l'avis pour l'accueil des enfants de moins de 6 ans :

Date de déclaration auprès de la direction des services vétérinaires :

**Caractéristiques ERP**

Type : Autre Catégorie : 2 Pas d'extension type R

Date dernière visite commission sécurité : 02/07/2007

Date arrêté municipal d'ouverture :

Remarques éventuelles :

Fait le 10 octobre 2007 à FOIX

*pour le Directeur et par délégation,  
L'Inspecteur,*

*Pierre ARRIEUMERLOU*

*Le déclarant s'engage à signaler toute modification ultérieure des éléments de la déclaration ou dans l'aménagement, l'équipement ou l'utilisation des locaux par écrit et dans les 15 jours suivant cette modification.*

*Ce récépissé atteste que l'exploitant a bien fait la déclaration prévue aux articles L. 227-5 et R. 227-2 du code de l'action sociale et des familles conformément aux modalités prévues par l'arrêté du 25 septembre 2006.*

*Il n'exonère le déclarant d'aucune de ses responsabilités et ne fait pas obstacle à ce que l'autorité administrative compétente s'oppose, interdise, interrompe le séjour se déroulant dans ce local ou prenne toute autre mesure administrative prévue aux articles L. 227-5 et suivant du code de l'action sociale et des familles.*